

La com'com soutient le vignoble

La communauté de communes Vitry, Champagne et Der a voté, après délibération, l'octroi d'une subvention annuelle à l'association de promotion des Coteaux vitryats. Explications.

En avril dernier, la ville de Vitry-le-François, la communauté de communes Vitry, Champagne et Der et l'association de promotion du champagne et des coteaux vitryats (APCCV) ont signé une convention de partenariat (*L'Union* du 5 avril 2016). Un accord dont les termes définissent la volonté de soutien des deux collectivités à l'association. Il s'agit de « soutenir l'image de la région vitryate et son développement touristique à travers la présence de près de 500 hectares de vignobles de champagne », selon ladite convention.

Lors du conseil communautaire du 23 mai dernier (*L'Union* du 24 mai 2016), la communauté de

« Nous ne sommes pas un club de vignerons obsédés par les ventes, mais une association de promotion du territoire »

Bertrand Trepo, APCCV

communes a voté l'attribution d'une subvention de 2 000 euros annuels à l'APCCV. Une bonne nouvelle pour son président, Bertrand Trepo : « Plutôt que de solliciter le maire à chaque événement, nous avons voulu mettre en place un cadre efficace. Par ailleurs, nous



La convention entre les Coteaux vitryats, la Ville et la communauté de communes a été signée en avril dernier. Archives

ne sommes pas un club de vignerons obsédés par les ventes, mais une association de promotion du territoire. Il y a parmi nous des vignerons qui ne vendent pas de bouteilles, mais juste du raisin et qui sont engagés comme Olivier Lam-

bert à Bassu ou Nicole Millon à Saint-Lumier-en-Champagne. Sans compter les restaurateurs, les gîtes et autres sites d'accueil. » Pas question donc de réduire cette subvention à un simple cadeau, puisque l'association s'engage de son côté

à assurer plusieurs événements publics par an : la Saint-François, la Saint-Valentin, le Chardonnay Day, Bulles et belles histoires (qui commencera le 1^{er} juillet) et le Champagne Day. « Nous serons jugés sur nos résultats par rapport à

POINT DE VUE



VINCENT
LÉGLANTIER
président
des Coteaux
Sézannais

« Donner une identité au vignoble »

« Les Coteaux Sézannais perçoivent deux subventions, soit 3 000 euros de la com'com et 1 500 euros de la ville de Sézanne mais c'est la première année car nous avons lancé l'association en 2015. Il est probable que celles-ci augmentent à l'avenir. C'est une manière de donner une identité au vignoble entre Sézanne et Conzy. Sur 23 communes de l'arrondissement, plus d'une dizaine sont en appellation d'origine contrôlée (AOC). On se rencontre souvent avec Bertrand Trepo pour échanger à ce sujet ».

l'appellation Champagne », estime Bertrand Trepo qui rappelle enfin que « l'argent public ne représente que 20 % du budget de l'association, le reste des finances provenant entièrement de sociétés privées ».

CHARLES-HENRI RAFFIN